



SYNTHÈSE

RECHERCHE-ACTION

INSTANCES PARTICIPATIVES

EN CENTRE SOCIAL MUNICIPAL

Recherche action mise en place par la Fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis et la SCOP Accolades, dans le cadre du dispositif des «Fabriques d'Initiatives Citoyennes», sur 2016-2017, auprès de 4 centres sociaux sur 3 villes du département.



SOMMAIRE

PROPOS INTRODUCTIFS	4
LES ENSEIGNEMENTS	6
A. LE CENTRE SOCIAL MUNICIPAL : UN CONTEXTE SPÉCIFIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA PARTICIPATION DES HABITANT-E-S ?	6
B. LE PARTAGE DU POUVOIR : UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE ?	8
C. QUELLES INSTANCES DE PARTICIPATION ?	10
D. LE BÉNÉVOLAT EN CENTRE SOCIAL MUNICIPAL	12
E. LA VIE ASSOCIATIVE, UN PROJET PARTAGÉ	14
EN CONCLUSION	15
CONSOLIDER NOS APPRENTISSAGES POUR LES RESTITUER AU RÉSEAU	16
REMERCIEMENTS	17

PROPOS INTRODUCTIFS

Le réseau fédéré des centres sociaux de Seine-Saint-Denis compte une cinquantaine de structures. Parmi elles, un peu plus de 70% sont des structures à statut municipal.

La participation des habitant-e-s, l'appropriation du projet social et leur implication dans les décisions qui orientent son action sont un enjeu majeur pour les centres sociaux.

La fédération a réaffirmé dans son projet fédéral (2015-2018) l'enjeu fort de développer le pouvoir d'agir des habitants au sein des centres sociaux, et plus globalement de l'ensemble du réseau, en accompagnant notamment bénévoles et salariés dans la réflexion et la qualification sur le sens et les méthodes.

En outre, la FDCS93 porte depuis 2016 une Fabriques d'Initiatives Citoyennes, avec un soutien financier de l'Etat pour encourager, développer, valoriser les initiatives d'habitant-e-s sur les territoires.

Enfin, la circulaire de 2012 de la CNAF, qui régit le fonctionnement et les règles d'agrément des centres sociaux pose une nouvelle fois clairement la priorité mise sur le développement de la participation des habitant-e-s dans la vie du centre social.

La gestion des centres sociaux par une collectivité locale est un fait prégnant en Ile de France et notamment en Seine-Saint-Denis (70%). Il tend d'ailleurs à se développer en France, même si la gestion associative y reste majoritaire (63%).

Nous identifions ainsi un enjeu fort autour de la démarche : outiller les équipes municipales et locales pour alimenter une démarche fondamentale du centre social : l'implication, la participation, et le développement du pouvoir d'agir des habitant-e-s et des acteurs-trices locaux, au service du territoire.

L'articulation avec les priorités municipales, la compréhension de ce qui se joue dans un centre social sont autant d'enjeux à travailler pour encourager une participation réelle des habitant-e-s, au service de toutes et tous, et des territoires sur lesquels sont implantés les centres sociaux.

Au regard des enjeux énoncés plus haut, il est en effet apparu opportun d'offrir cet espace de RECHERCHE-ACTION pour :

- Engager un travail approfondi et singulier avec des centres sociaux en gestion municipale,
- Faire de cette démarche, une expérience fédérale innovante à capitaliser, diffuser et faire vivre au sein du réseau

La recherche-action s'est déroulée entre l'automne 2016, avec une première réunion de travail le 7 octobre 2016, pour se terminer au printemps 2017. Un peu plus de 25 personnes ont participé à ce processus collectif et de mise en expérimentations dans 4 centres sociaux.

La méthode et le développement de la démarche ont été adaptées aux avancées et mobilisation des acteur-trice-s pour mieux identifier et ainsi travailler sur les enjeux et questionnements des participant-e-s. Le processus envisagé au départ entendait avancer un travail à partir d'une problématique commune à mettre en expérimentation à partir

notamment d'une enquête conscientisante. La diversité des parcours et situations des centres sociaux impliqués, en matière d'espaces de participation, nous a cependant amené à conduire une démarche qui prenne davantage en compte la diversité et la richesse des problématiques posées par les acteurs en présence.

A des degrés divers, et en fonction de possibilités et disponibilités, le travail collectif a dû faire preuve de souplesse et d'agilité pour aboutir à une production partagée, un peu à la manière du travail réalisé, dans les structures, pour la mise en place d'instances participatives !

Cette approche adaptative nous a permis, en tant que collectif, de prendre en compte le rythme et les contextes propres à chaque structure, pour mettre en travail différents enjeux croisés, dont vous prendrez connaissance à travers ce document.

Le premier travail de problématisation nous a amené à définir 4 entrées qui ont par la suite guidé la réflexion et l'expérimentation :

- Qu'est-ce qui compose et fait le projet social ?
- La participation des habitant-e-s et le développement du pouvoir d'agir
- Le lien entre le centre social et la municipalité, et la question de la légitimité de la participation des habitant-e-s dans ce cadre
- L'articulation entre les instances participatives du territoire et la participation des habitant-e-s au sein du centre social

Les enseignements tirés de ce travail nous amènent à quelques remarques préalables : si l'objet était centré sur la mise en place et l'animation d'instance participatives en centre social municipal, le groupe a en effet été rapidement amené à aborder de manière plus large les enjeux liés à la participation : la mise en place d'instances dédiées au pilotage apparaissant comme une résultante et/ou un élément d'un processus très transversal au centre social. C'est pour cette raison que la question du bénévolat, a par exemple, pris une place importante dans les échanges et expérimentations.

Par ailleurs, la prise en compte du mode de gestion « municipal », s'il est un élément important à travailler dans la co-construction de ces espaces, semble poser avant tout la question centrale du projet et des intentions partagées autour de la place des habitants dans nos structures.

LES ENSEIGNEMENTS

A. LE CENTRE SOCIAL MUNICIPAL : UN CONTEXTE SPÉCIFIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA PARTICIPATION DES HABITANT-E-S ?

La participation des habitant-e-s est une pratique ancrée dans les centres sociaux, quoique toujours réinterrogée, perfectible, expérimentée. Les habitant-e-s sont souvent partie prenante de décisions concernant les activités à mettre en place.

Il y a un enjeu et une exigence à les positionner également comme acteurs-trices de la gouvernance du centre social, c'est-à-dire, sur les enjeux relatifs au projet social de la structure, et donc à la définition et la mise en œuvre de ses grandes orientations.

La circulaire relative à l'Animation de la Vie sociale de la CNAF* pose par ailleurs cette ambition : « *Ainsi le projet social devra préciser comment les usagers participeront à sa mise en œuvre, voire à la gestion de la structure ; au besoin, des actions spécifiques ayant pour finalités d'impliquer et de favoriser la participation des habitants – usagers pourront constituer un axe prioritaire du projet social* ».

DE QUELLE MANIÈRE TRAVAILLER CES EXIGENCES DANS UN CONTEXTE DE GESTION MUNICIPALE, IMPLIQUANT POUR LE CENTRE SOCIAL LA PARTICIPATION À UNE POLITIQUE LOCALE PLUS GLOBALE, LE LIEN HIÉRARCHIQUE ET POLITIQUE À DES SERVICE ET ÉLU-E-S, AUTOUR DES ENJEUX DE SON TERRITOIRE ?



Temps de travail - CS Césaria Evora / 7 octobre 2016

* Circulaire CNAF relative à l'Animation de la Vie sociale, 2012

DES QUESTIONS PRÉALABLES

A qui « appartient » le centre social ? à la ville, aux habitant-e-s ?

Le centre social et la politique municipale ? Mouvement centrifuge ou centripète ? Descendant ou ascendant ?

Comment associer tout le monde ? Comment donner du poids, de la légitimité à la parole des habitant-e-s dans les échanges et le dialogue avec la municipalité ?

Gouvernance dans un centre social municipal ?

DES ENSEIGNEMENTS PARTAGÉS

Il y a un enjeu fort définissant le **PROJET SOCIAL** comme cadre de référence pour tous, quel que soit le mode de gestion du centre social.

C'est en ce sens que l'on peut parler de gouvernance : il s'agit du pilotage des grandes orientations du centre social, et de la gestion nécessaire pour leur mise en œuvre.

Le rôle du centre social est en ce sens de faciliter la participation des élu-e-s, des services concernés, des associations, de l'équipe et des habitant-e-s à la mise en place du projet, ainsi qu'à son évaluation.

- Il est possible de lier, sans opposer, démocratie représentative et démocratie participative. Il s'agit donc ici de prendre en compte ces questions, et de les travailler ensemble.
- **LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE LE PROJET SOCIAL, IL EST DONC EN CE SENS LE GARANT DE CE CADRE, QUI AURA ÉTÉ COCONSTRUIT AU PRÉALABLE.**

B. LE PARTAGE DU POUVOIR : UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE ?

Le partage du pouvoir, au sein du centre social, et avec les parties prenantes du projet social (élu-e-s locaux, partenaires, associations de proximité, mais aussi habitants, dans toute leur diversité) est apparu comme un enjeu fort pour les participant-e-s.

C'est en effet un préalable à la participation des uns et des autres : identifier les espaces de décisions, accompagner les acteurs de ces décisions, construire un cadre clair et partagé avec l'ensemble des acteurs pour permettre d'inscrire la place de chacun de manière effective.

DES QUESTIONS PRÉALABLES

Qui décide au sein du centre social, comment ? sur quel(s) objet(s) ?

Quelle articulation et partage de la décision entre les élu-e-s locaux, les habitants ?

Faut-il poser une « limite » à la participation des habitant-e-s ?

Quelle représentativité des adhérent-e-s ou inscrit-e-s, Habitant-e-s, partenaires et association, de la municipalité ?

Quelle attention spécifique à la place et à la légitimité des publics « plus précarisés » ? Sont-ils pris en compte ? involontairement discriminés ? Quelle place à leur parole ?

Nous observons notamment des quartiers en profonde transformation avec l'arrivée de nouveaux-velles habitant-e-s, avec un capital social, culturel plus élevé et une capacité plus forte à s'exprimer, s'organiser : comment travailler avec tous les publics pour que chacun y trouve toujours sa place, et développer les liens entre tous ?

AVANT TOUS, IL EST IMPORTANT QUE LES CENTRES SOCIAUX SE QUESTIONNENT AUTOUR DU POUVOIR DE CHACUN ET DE SES REPRÉSENTATIONS : RÉEL, SYMBOLIQUE, ...

Ces questions préalables se posent néanmoins à tout centre social, le « fait municipal » posant toutefois une approche spécifique du rapport au pouvoir : l'élu-e local-e tire sa légitimité d'une élection, et à ce titre a droit de décision ou d'arbitrage conféré par les principes de la démocratie représentative, sur le temps de son mandat. Les habitant-e-s, ont toute légitimité pour faire part de leur opinion, propositions dans la mesure où ils sont coproducteur-trice-s du cadre posé par le projet social.

DES ENSEIGNEMENTS PARTAGÉS

Des pistes de travail identifiées :

- Créer les conditions favorables au cheminement entre l'inscription et la participation. Par exemple, il peut être intéressant d'inscrire dans la fiche d'inscription ce que les usagers-ères ont la possibilité de faire dans la structure au-delà des activités, afin de créer les passerelles entre l'adhésion et l'engagement.
- Développer des approches adaptées à la diversité des publics, qui suppose de ne pas uniformiser nos pratiques.
- Faire dialoguer habitant-e-s, équipes, élu-e-s et permettre un cadre de confiance partagée, facilitant ainsi les délégations et interdépendances.
- S'engager mutuellement, au respect des décisions prises dans le cadre de ces espaces

Il s'agit donc de travailler à l'articulation, dans une approche partagée prenant en compte les légitimités complémentaires.

Une grande vigilance et attention sont portées à destination des habitants moins rompus à l'exercice de la participation, de la prise de parole ; aux habitants en situation de précarité et fragilisés : la mixité des publics dans les centres sociaux est un enjeu fort, qui doit se donner pour ambition de la porter également dans les espaces de co-décision et coopération.



C. QUELLES INSTANCES DE PARTICIPATION ?

« Les Centres sociaux et socioculturels entendent établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération ou d'un pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité. » *Charte fédérale des centres sociaux et socio-culturels, Angers 2000.*

La CNAF affirme également que la participation est un enjeu fort pour les centres sociaux : les structures d'animation de la vie sociale ont donc parmi leurs missions générales, celle de travailler à être « **UN LIEU D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE PERMETTANT AUX HABITANTS D'EXPRIMER, DE CONCEVOIR ET DE RÉALISER LEURS PROJETS** »*

Mais les espaces de participations offerts aux habitant-e-s peuvent être multiples sur un même territoire et portés sur des échelles et objets différents (centre social, quartier, ville). Elle pose également, en écho au point précédent, la question des espaces de décisions, et donc de pouvoir, et de leur éventuelle articulation les uns aux autres. Leur objet n'est pourtant pas toujours facile à identifier et à rendre lisible. **QUELLE PLACE ET ARTICULATION DES INSTANCES PROPRES AU CENTRE SOCIAL DANS CE CADRE ?**

Enfin, notons qu'au sein des centres sociaux, les dénominations de ces instances (Comité ou conseil de Maison, espaces...) sont nombreuses, et reflètent la diversité et la richesse des approches et modes d'appropriation de ces espaces par les habitant-e-s et équipes des centres.

<p>DES QUESTIONS PRÉALABLES</p>	<p>Si plusieurs instances sur le territoire, quels liens y'a-t-il entre elles ?</p> <p>Comment s'organisent les passerelles de décisions et d'informations entre ces espaces ?</p> <p>Est-ce que le rôle des habitant-e-s au sein de l'instance du centre social est claire ?</p>
--	---

Il est indispensable de pouvoir identifier et clarifier les objets, périmètres et modalités de pilotage des instances de participation locales existantes.

C'est en effet une condition pour que chaque acteur et habitant se repère concrètement dans l'espace dans lequel il choisit de s'inscrire ; cela représente également la possibilité de travailler l'articulation et les passerelles d'un espace de participation à l'autre.

La réflexion menée autour des instances propres au centre social met en exergue également l'importance des méthodes et outils mobilisés pour s'adresser à toute et tous et en premier lieu aux personnes les plus fragiles. Le centre social peut être considéré, en ce sens, comme un espace de « fabrication citoyenne ».

* Circulaire CNAF relative à l'Animation de la Vie sociale, 2012

Il est important de clarifier et d'articuler les différentes instances de participation en amont : les instances municipales ou de quartier (conseil de quartier, conseil citoyens, conseil des sages, etc.) ont souvent un objet précis, distinct de celui du centre social.

DÉFINIR LES OBJETS DE LA PARTICIPATION AU SEIN DE CES DIFFÉRENTES INSTANCES

Plusieurs facteurs semblent permettre une réelle implication des participants dans les instances du centre social :

- Une appellation simple,
- Un cadre clair sur le mandat de l'instance au sein de la municipalité reste nécessaire,
- Son ouverture à un public large.

Un cadre **SOUPLE** (ouvert, même avec du retard), **AGILE** (adapté au contexte, sortir du cadre, lieux d'expression) et **INNOVANT** (méthode d'animation, coanimation, changer d'animateurs-trices) permet à chacun de trouver sa place et de s'exprimer. S'autoriser, par exemple, à passer de méthodes formelles à informelles.

Poser ensemble le cadre, c'est aussi partager le **DEGRÉ DE PARTICIPATION** sur lequel on se situe, et que l'on pourra faire évoluer ensemble.

Cela permet de s'adapter à l'appropriation par les habitant-e-s du projet, de ses enjeux, et de leur capacité à s'y impliquer !

Il n'y a donc pas de réponse meilleure qu'une autre, mais une vigilance porter sur la cohérence entre ce que l'on demande aux personnes en termes d'engagement et de participation et ce qui est « gagnable ».

A titre indicatif et de repère, on peut citer « l'échelle de Hart »

- Information
- Consultation
- Concertation
- Codécision
- Cogestion

L'instance de participation du centre social pourra s'attacher à s'adresser aux personnes les plus éloignées de la « parole en public ». Et il peut être par ce biais un tremplin vers d'autres instances de participations plus larges !

D. LE BÉNÉVOLAT EN CENTRE SOCIAL MUNICIPAL

Le bénévolat est une des portes d'entrée pour les habitant-e-s souhaitant s'impliquer au centre social. Acteur du centre social, leur rôle est majeur, dans la vie de la structure, sur le quartier. Pour autant, accueillir et travailler avec les bénévoles nécessitent de pouvoir véritablement penser la place du bénévole au sein du centre social.

Cette question, qui n'avait pas été identifiée au préalable par les participant-e-s comme un enjeu majeur, est rapidement devenue assez centrale dans les réflexions partagées.

DES QUESTIONS PRÉALABLES

- Bénévole / Adhèrent-e / Usager-e : Y'a-t-il des différences entre ces trois « statuts » ?
- Quelle implication des bénévoles dans les centres sociaux municipaux ? Sont-ils des bénévoles d'activités ou peuvent-ils être présent-e-s dans les instances de décision ?
- Faut-il se donner un cadre partagé ?
- La question de l'adhésion est ici intéressante : un bénévole doit-il être adhérent ? Inscrit ? Quel sens donner à une adhésion ?

DES ENSEIGNEMENTS PARTAGÉS

LE TRAVAIL DE L'ÉQUIPE SALARIÉE POUR ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES BÉNÉVOLES

- Il apparaît important dans un premier temps de réfléchir à la clarification des besoins de la structure ;
 - En complémentarité, à partir d'échanges individuels, identifier les envies et compétences des bénévoles pour proposer une vision globale de la structure ;
 - Penser le bénévolat comme un parcours au sein du centre social ;
 - Travailler notre posture professionnelle : accueil, écoute, prise en compte.
- >> Cela permettra de favoriser son appropriation et surtout, son projet !

VALORISER L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE SUR LE TERRITOIRE permet une reconnaissance du temps donné par le bénévole, et peut représenter un levier d'ouverture à d'autres publics pour le centre social.

SUR L'IMPLICATION DU BÉNÉVOLE AU CENTRE SOCIAL ET SON « ADHÉSION » AU PROJET

Il y a un principe fondamental : celui de libre adhésion d'un bénévole (au centre social, à son projet) et donc un enjeu pour l'équipe à travailler ce point, pour ensemble, partager le projet, et donc les finalités posées pour le centre social.

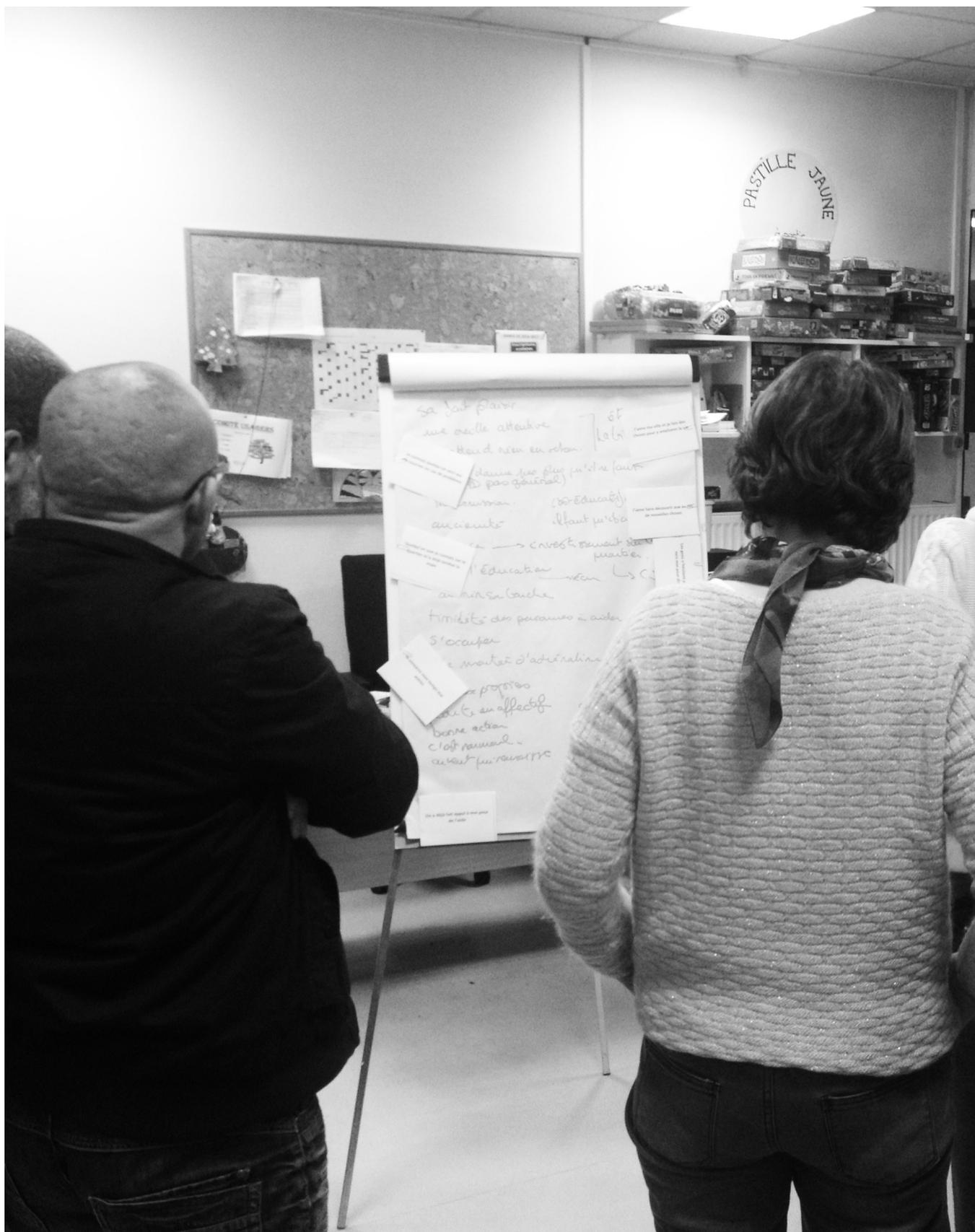
PERMETTRE AUX BÉNÉVOLES D'ÊTRE AUTEUR-TRICE-S ET ACTEUR-TRICE-S DU CADRE Poser ensemble les enjeux, les engagements réciproques et partagés. Pour cela, certains centres sociaux co-élaborent des chartes de l'engagement bénévole.

TROUVER L'ÉQUILIBRE ENTRE TOUTES ET TOUS LES ACTEUR-TRICE-S DU CENTRE SOCIAL

Le bénévolat comme force vive du projet, une complémentarité à mettre au travail.

Il nous semble important de prendre en compte et penser le bénévolat comme un parcours au centre social : un participant à la vie du Centre Social tant au niveau des activités que dans les instances de décisions (technique et politique).

L'implication passe par le « faire » et non uniquement travers les instances de participation. Cela fonctionne si le centre social et son projet porte ces questions comme une dynamique globale, une philosophie d'action.



E. LA VIE ASSOCIATIVE, UN PROJET PARTAGÉ

Le centre social est un « animateur » de son territoire. En ce sens, il lui incombe de travailler à la mise en lien et en synergie des acteur-trice-s locaux, au service d'un projet de territoire.

Le diagnostic partagé sur lequel s'appuie le projet social est un levier majeur de partage des enjeux du territoire. A ce titre, les associations locales ont une place importante dans et aux côtés des centres sociaux et sur les dynamiques portées sur le quartier.

DES QUESTIONS PRÉALABLES

Le projet du centre social est l'affaire de toutes et tous. Comment les associations peuvent être (mieux) associées au projet social ?

Du diagnostic à la construction projet de la structure, les liens avec les associations permettent une vision plus approfondie et partagée du territoire.

Le travail entre associations peut-il aussi amener de nouvelles associations à investir le centre social, et donc à enrichir son projet social ?

DES ENSEIGNEMENTS PARTAGÉS

Les centres sociaux sont un point d'appui la vie associative. En termes d'accompagnement, de moyens (matériels ou/et humain) ; de collaboration pour une **ANIMATION SOCIALE GLOBALE** ; d'appui à des espaces de citoyenneté et de débat démocratique portés par des habitants

- S'appuyer ou renforcer les capacités des associations à agir sur le territoire ; Associer les associations locales à la démarche du renouvellement/élaboration du projet social.
- Travailler en complémentarité sur le territoire : identifier les croisements possibles, les mises en synergie.

Cette réflexion commune permet aussi d'éviter la « concurrence » afin de favoriser la complémentarité des associations sur le territoire. Cette cohérence ne réside pas uniquement dans la collaboration avec le centre social, mais également entre les associations elles-mêmes (exemple : mission d'accompagnement à la scolarité souvent portées par différentes structures au sein du même territoire).

L'enjeu est donc de partager la dimension du projet social, d'inclure les associations dans la vie du centre, et par ce biais de dépasser une simple fonction « service » (prêt de salle...).

Les associations sont des lieux d'échange et de débat démocratiques, des espaces d'apprentissage et d'expérimentation de la citoyenneté. En ce sens, le centre social peut jouer un rôle important de mise en lien, d'accompagnement à l'élaboration de projets associatifs sur son quartier d'implantation, qui viendront renforcer les dynamiques locales, et le partage des enjeux et actions par ses acteurs.

EN CONCLUSION

Cette recherche-action a permis de mettre en exergue le travail de fond et de longue haleine qu'appelle la mise en place d'instances participatives liées au pilotage du centre social.

Il s'agit véritablement ici d'un **PARCOURS SINGULIER**, car il prend en compte l'histoire du centre social, de son territoire, des dynamiques sociales, économiques et politiques locales.

Une démarche qui implique la **DÉFINITION PARTAGÉE D'UN CADRE**, comme préalable à l'engagement : ses objectifs et contours, ses limites, les **NIVEAUX DE DÉCISIONS ET DE PARTICIPATION SOUHAITÉ ET/OU ATTEIGNABLES**, le positionnement de l'ensemble des acteurs ; avec un engagement commun : celui du **RESPECT DES DÉCISIONS PRISES**, enjeu de la légitimité des instances, et donc de la parole de chacun, en premier lieu des habitants.

LES QUESTIONS DE MÉTHODE ET D'OUTILS sont ici importantes, dès lors qu'il s'agit de mobiliser, permettre à chacun-e de trouver sa place, s'exprimer, et construire.

Une chose est certaine, à l'issue de ce travail ; nous pouvons affirmer que la mise en place et l'animation d'instances participatives, dans un centre social, ne répond à aucune « recette » à suivre au pied de la lettre.

Aussi, nous avons choisi de restituer ici des réflexions, enseignements et questionnements qui pourront alimenter les acteur-trice-s du réseau dans leur propre expérience et cheminement. Chacun d'entre eux est intéressant et producteur de sens, voici donc ici ce dont nos « praticien-nienne-s / chercheur-cheuse-s » témoignent aujourd'hui.

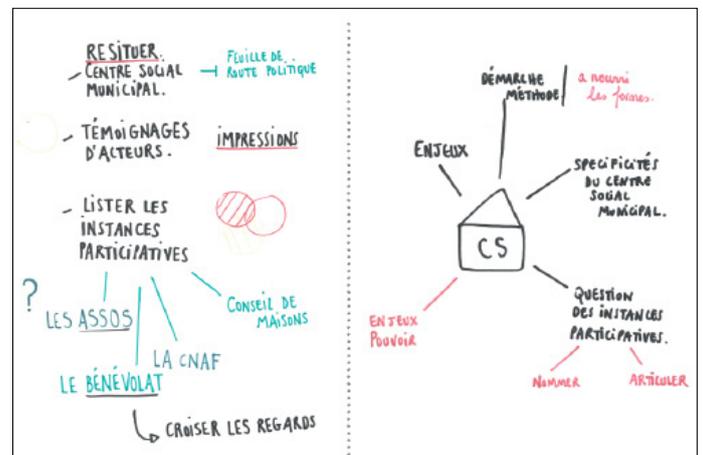
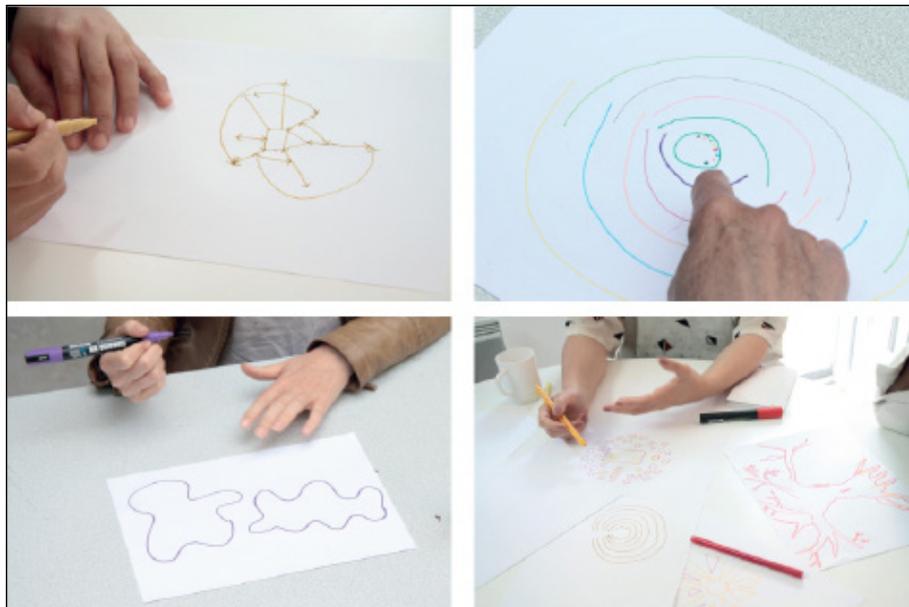
Ce travail pourra continuer à être alimenté, par toutes et tous, il nous faut le faire vivre !

CONSOLIDER NOS APPRENTISSAGES POUR LES RESTITUER AU RÉSEAU

L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE « DESIGNEUSE SOCIALE » POUR FINALISER NOTRE PARCOURS COMMUN

Mathilde Mourier, designer graphique (Avoir à Dire) a accompagné le groupe sur une journée afin de travailler un support de restitution de cette recherche-action. Ce temps de travail a permis une consolidation et un partage des enseignements de la recherche-action pour chacun, à travers un exercice assez nouveau pour nos équipes de centre sociaux : traduire en image des enjeux, concepts et modalités de mise en œuvre ;

Un exercice riche en soi, qui aura permis de travailler un support, joint à ce document de synthèse, comme base d'échange.



REMERCIEMENTS

Ont participé à la Recherche Action, et avec nos chaleureux remerciements :

LE CENTRE SOCIAL GEORGE BRASSENS DE BONDY :

- Anissa Ben Youssef, animatrice famille
- Lynda Chefai, association Assirem
- Monique Garnier, bénévole
- Ikram Hamdaoui, animatrice famille
- Florence Henry des Tureaux, bénévole
- Joel Houssin, Conseiller municipal délégué aux Politiques et Animations socioculturelles
- Rachid Kaddour, coordinateur
- Emilie Kattil Poureil, directrice adjointe

LA MAISON POUR TOUS CESARIA EVORA, LA COURNEUVE :

- Corinne Cadays-Delhome, maire adjointe
- Magali Chastagner, directrice
- Alexis Haouadeg, responsable du service Démocratie Participative et Vie associative
- Saber Khallef, directeur espace jeunesse
- Elise Nivet, référente famille

LE CENTRE SOCIAL ROSER À AUBERVILLIERS :

- Mitra Azadeh, référente famille
- Maud Gauthier, directrice
- Telma Mansilla, agent d'accueil
- Clemence Neuveu, animatrice Coordinatrice
- Mahamadou Niakate, agent d'accueil

LE CENTRE SOCIAL BERTY ALBRECHT À AUBERVILLIERS :

- Boualem Benehelouf, maire adjoint
- Beatrice Bolinois-Victorin, animatrice
- Martial Byl, Directeur de la Citoyenneté et de la vie locale
- Juliette Hervouet, animatrice
- Hassina Iboura, animatrice
- Christophe Laplace Claverie, directeur
- Sylvie Simon, agent d'accueil

LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE SEINE-SAINT-DENIS :

- Celine Heitzmann, déléguée
- Roman Orinowski, chargé de projets

LA SCOP - ACCOLADES :

- Matthieu Piegay, intervenant

